

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUES INDUSTRIE, BTP, COMMERCE ET ACTIVITÉS DE BUREAU : ACTEUR PRAP IBC

Durée

7 heures (1 jour) en
présentiel

Nombre de participants

5 à 10 stagiaires
maximum

Public(s) concerné(s)

- Toute personne
étant amenée à
effectuer des
manutentions
manuelles

Prérequis

- Titulaire du certificat
Acteur PRAP IBC
(uniquement)

Outils pédagogiques

- Diaporama
- Clé USB comprenant
le support de
formation et les
ressources
documentaires
- Ressources
documentaires INRS
- Paperboard
- caisses avec
poignées
- seaux
- Vidéos de
présentation
- Tout autre objet
correspondant à
l'activité de
l'entreprise et les
aides techniques
associées

Méthode pédagogique

- Alternance d'apports
théoriques
(diaporama - textes
législatifs) et mises en
situation
- Documentation INRS

OBJECTIF GÉNÉRAL

La formation MAC Acteur PRAP IBC permet d'actualiser les compétences des salariés formés Acteurs PRAP IBC. Le recyclage Acteur PRAP IBC est obligatoire tous les 24 mois pour que le certificat reste valide.

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation le participant sera capable de :

Poursuivre sa démarche de prévention dans l'entreprise

Poursuivre l'analyse de son travail et l'évaluation des risques professionnels liés aux activités physiques

Poursuivre sa participation à la maîtrise du risque dans son entreprise

PROGRAMME

Matin (9h00 à 12h30)

Accueil des stagiaires

Tour de table : présentation du formateur et des participants

Présentation des objectifs du stage et rappel du dispositif PRAP (les acteurs de la prévention, le rôle de l'acteur PRAP IBC, les enjeux de la prévention)

Expression des difficultés rencontrées au quotidien : échanges de pratiques et proposition de pistes d'amélioration

Analyse d'une situation de travail

Après-midi (13h30 à 17h00)

Rappel sur les principes de sécurité et d'économie d'effort

Rappel sur les différentes techniques de manutention

Évaluation certificative : être capable de réaliser l'analyse d'une situation de travail dangereuse

Modalités et indicateurs d'évaluation:

- Délivrance d'un certificat d'acteur PRAP IBC si les conditions suivantes sont remplies : participation active à l'ensemble de la formation; réussite à l'épreuve d'évaluations certifiante
- Remise d'une attestation individuelle de fin de formation
- Le stagiaire remplit le dernier jour de la formation un questionnaire d'évaluation de satisfaction de la formation
- Le stagiaire remplit 4 mois après la fin de la formation un questionnaire d'évaluation de l'impact de la formation qu'il aura reçu sur son email de contact

Formateur(s)

François DURET
Formateur agréé
PRAP2S

Marylène CERAULO
Formatrice agréée
PRAP2S

Elodie PACHOUD
Formatrice agréée
PRAP2S

Infos et inscriptions

Joséphine LEININGER
j.leininger@cep-cicat.com

N° agrément

42670184167

Organisme de formation agréé



Evaluation de la formation par le stagiaire